

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE  
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Bureau du Comité du patrimoine mondial

Treizième session

(Salle VI - Siège de l'Unesco, 27-30 juin 1989)

**POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE : Rapport sur les activités promotionnelles**

Les activités de promotion ont continué à être menées selon les orientations générales adoptées par le Comité, et plus particulièrement les propositions pour 1989 présentées au Comité à sa douzième session.

Comme pour les précédentes réunions du Bureau, le présent document est volontairement plus succinct que le rapport sur les activités promotionnelles présenté au Comité et se concentre sur les réalisations ou événements nouveaux survenus depuis la dernière session du Comité.

Pour plus de détails, notamment sur le matériel de promotion disponible, les membres du Bureau voudront bien se référer au document SC/88/CONF.001/5 présenté au Comité à sa douzième session.

A. REALISATION DE MATERIEL D'INFORMATION OU DE PROMOTION

1. Dépliant-Affiche

La version mise à jour est parue et est à la disposition des membres du Bureau; le format et la présentation de ce dépliant ont été modifiés pour améliorer en particulier la lisibilité de la carte. Ce dépliant sera comme d'habitude largement diffusé (Délégations permanentes et Commissions nationales pour l'Unesco des Etats parties et non-parties, coordinateurs nationaux pour la promotion ; ICOMOS, UICN, ICCROM, IFLA ; Bureaux régionaux de l'Unesco et institutions nationales qui en ont fait la demande).

2. Agenda sur le patrimoine mondial

L'agenda pour 1990 est en préparation ; il devrait paraître dans juillet.

3. Fiches descriptives sur les sites du patrimoine mondial

La rédaction de ces fiches est terminée (en français). Elles doivent maintenant être traduites, illustrées et imprimées.

4. Série de films intitulée Les Merveilles du Monde

Le premier film de la série des 21 films prévus sous le titre Les Merveilles du Monde a été réalisé sur Sana'a, au Yémen et présenté au MIP-TV (marché international des télévisions) en

présence du Directeur Général de l'Unesco qui a donné une conférence de presse à cette occasion. La société de production de cette série a également fait paraître une brochure qui a été largement diffusée pour faire connaître ce projet. Il est rappelé que ce projet, qui est mené par l'Office d'Information du Public de l'Unesco, ne reçoit pas de soutien financier du Fonds du patrimoine mondial.

5. Série de films en co-production avec la compagnie Transtel (RFA)

Les quatorze premiers films (de quinze minutes chacun) de la première série ont été réalisés en anglais, arabe, espagnol, français et portugais. Le film introductif a été largement utilisé par le Secrétariat et par plusieurs pays au cours d'expositions sur le patrimoine mondial.

La seconde série, de dix films, va être lancée, en co-production avec l'Unesco sans participation financière de l'Unesco ni du Fonds du patrimoine mondial mais avec du metrage de la Cinémathèque de l'Unesco. Il est rappelé que la compagnie Transtel diffuse dans 129 pays, principalement des pays en développement.

6. Certificat du patrimoine mondial

Ce certificat a été adressé à plusieurs Etats qui en ont fait la demande pour leurs biens du Patrimoine mondial.

7. Brochure sur les possibilités d'assistance offertes par le Fonds du patrimoine mondial

Cette brochure a été largement diffusée et une version espagnole est en cours de préparation.

8. Expositions

Afin de faire face aux demandes présentées par les Etats parties, le Secrétariat a continué à produire du matériel d'exposition.

Ont été réalisées, en plus de six expositions photographiques existantes sur la Convention, et l'exposition plus générale intitulée l'Homme et le Patrimoine, de nouvelles versions de l'exposition de 48 photographies qui avait été produite conjointement avec la photothèque de l'Unesco. Deux exemplaires ont été acquis par les autorités françaises et un exemplaire a été envoyé au bureau régional de l'Unesco à Cuba pour circulation dans la région.

9. Dossiers d'information destinés en particulier à la presse

Ces dossiers sont largement utilisés et plusieurs centaines d'exemplaires ont déjà été distribués.

B. ACTIVITES DE PROMOTION MENEES PAR LES ETATS PARTIES

1. Célébration de la journée du patrimoine mondial en Inde

Les autorités de l'Inde ont organisé une grande campagne d'information du public sur le patrimoine mondial à l'occasion de la journée du patrimoine mondial, le 18 avril 1989. Des manifestations sur les sites indiens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ont été organisées, avec des projections de films, des conférences et l'inauguration de plaques commémorant l'inscription de ces biens; le public a pu visiter gratuitement tous ces sites et recevoir un ticket d'entrée représentant le site avec le logo du patrimoine mondial (voir matériel d'information exposé pour la présente réunion). Environ 18 000 visiteurs ont ainsi pu se familiariser avec les objectifs de la Convention. En outre, des chantiers de restauration pour les jeunes ont été organisés.

2. Cérémonies destinées à commémorer l'inscription de sites sur la Liste du patrimoine mondial

En plus des cérémonies sur les sites en Inde mentionnées ci-dessus, une inauguration de plaque du patrimoine mondial a eu lieu en Grèce (à Athènes) en présence du Directeur Général de l'Unesco. Le Secrétariat avait mis à la disposition des autorités une des expositions photographiques sur la Convention qui ont pu, à cette occasion et pour une certaine durée, être montrées au public sur le site.

3. Promotion du patrimoine mondial en Australie à l'occasion de la semaine du patrimoine (16-23 avril)

Une série de manifestations a eu lieu à Canberra sur le thème du patrimoine mondial lors de la semaine du patrimoine: une grande exposition a notamment été organisée, avec du matériel envoyé par le Secrétariat et des éléments fournis par d'autres pays pour illustrer certains de leurs sites du patrimoine mondial. Du matériel d'information sur la Convention, que les membres du Bureau pourront consulter, a également été réalisé par le National Trust d'Australie et distribué au public et à la presse. Le Secrétaire de la Convention pour la partie naturelle a participé à cette importante manifestation (sur invitation des autorités australiennes) et donné une conférence à l'Université nationale australienne sur le patrimoine mondial à cette occasion.

L'exposition sur le patrimoine mondial va ensuite circuler en Australie jusqu'au mois d'octobre prochain.

4. Autres expositions organisées avec du matériel fourni par le Secrétariat

Des panneaux photographiques illustrant des sites africains du patrimoine mondial ont été exposés à Dakar lors du salon "Africabat", destiné aux professionnels du bâtiment, y compris les architectes et restaurateurs de sites, avec l'aide des autorités sénégalaises.

Deux expositions photographiques ont également été montées en France, l'une pour l'Assemblée Générale des Associations de protection de la Nature, l'autre à Arc et Senans.

5. Mise en place de structures nationales pour la mise en oeuvre et la promotion de la Convention

Les autorités indiennes ont fait part au Secrétariat de leur intention de constituer un "Forum pour le patrimoine mondial" qui a été officiellement lancé le 5 Juin, "Journée mondiale de l'Environnement".

6. Conférence sur la Convention à la Commission nationale pour l'Unesco du Canada

Mr. Collinson a fait un présentation le 15 mars devant la Commission nationale de son pays; celui-ci souhaitera peut-être fournir des informations aux membres du Bureau sur cette présentation.

7. Réalisation de matériel national d'information sur la Convention

Le Comité français pour le patrimoine mondial a publié une plaquette sur les sites français en trois langues (allemand, anglais et français); elle sera disponible sur les sites et diffusée par le ministère du tourisme en France et à l'étranger.

Le Ministère du Tourisme espagnol a fait paraître également une brochure sur les sites espagnols en plusieurs langues; elle est largement diffusée, y compris dans les aéroports, en Espagne.

Des exemplaires de ces deux brochures peuvent être consultés par les membres du Bureau.

## 8. Organisation d'une campagne de sauvegarde du patrimoine au Liban

Malgré les difficultés que connaît actuellement ce pays, le Centre d'action et d'information pour le développement et la compréhension internationale a lancé une campagne pour la sauvegarde du patrimoine libanais, en particulier les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, qui consistera en une exposition itinérante et la production d'affiches. Le Fonds du patrimoine mondial a apporté un soutien à cette opération. Les membres du Bureau pourront consulter les maquettes que le Centre a fait parvenir au secrétariat.

## C. ACTIONS MENEES DIRECTEMENT PAR LE SECRETARIAT POUR PROMOUVOIR LA CONVENTION

On mentionnera tout d'abord l'activité générale d'information du Secrétariat qui consiste à répondre aux nombreuses demandes d'information sur la Convention qui lui parviennent. Celui-ci s'efforce en outre de contacter la presse générale et spécialisée et ces contacts commencent à porter leurs fruits (différents dossiers dans des hebdomadaires sont notamment en préparation).

Le Secrétariat a également mené un certain nombre d'actions ponctuelles destinées à différents publics pour mieux faire connaître la Convention. Ces actions sont énumérées brièvement ci-dessous:

### 1. Concours pour les jeunes dans le journal Okapi

En collaboration avec la Fédération française des clubs Unesco, un concours a été organisé sur le thème "découvrez le patrimoine mondial" dans le journal Okapi, qui s'adresse aux enfants de 10 à 14 ans et est diffusé dans les pays francophones. Les membres du Bureau pourront consulter ce journal ainsi-que les 200 meilleurs slogans inventés par les enfants pour sauver le patrimoine mondial, ce qui constituait la question subsidiaire au concours.

### 2. Utilisation de circuits touristiques

Ainsi-qu'il avait été indiqué au Comité à sa dernière session, le Secrétariat a monté une opération, pour l'instant à titre expérimental, consistant à utiliser des circuits touristiques qui ont déjà pour destination des sites du patrimoine mondial pour leur apporter une information sur la Convention et sur les problèmes de sauvegarde et de restauration que peuvent présenter ces sites. A cet effet, le Secrétariat organisera de courtes conférences au Siège avant le départ des groupes de voyageurs et leur fournira de la documentation sur la Convention et les Campagnes internationales de sauvegarde. En outre, un consultant (à titre gratuit) sera mis à disposition des organisateurs d'une croisière en Méditerranée au mois de novembre prochain pour faire des conférences aux passagers sur ces mêmes sujets. Le Fonds du patrimoine mondial recevra en contrepartie un pourcentage des revenus de ces voyages.

### 3. Participation à l'opération "sauvons les rhinos"

Cette opération, qui a reçu le patronage de l'Unesco (ainsi-que celui du Ministère français de l'Environnement), a été lancée en France par la maison d'édition Hachette-Le Livre de Paris en coopération avec la chaîne de télévision française TF1: il s'agissait de mobiliser les classes d'enfants entre 7 et 12 ans en faveur des rhinocéros du Zimbabwe tout en lançant un concours sur l'écologie en général. Les fonds collectés par les enfants seront remis aux autorités du Zimbabwe pour leur permettre de mener une vaste action de sauvegarde sur les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. La finale du concours, qui réunissait plus de mille enfants, s'est déroulée au Siège de l'Unesco avec la participation du Secrétaire de la Convention pour la partie naturelle et en présence du Directeur Général. Une partie de cette manifestation a été retransmise à la télévision et l'opération a permis de diffuser largement à la presse de l'information sur la Convention.